

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par l'association "UN PAS DE DANSE" auprès d'acheteurs non professionnels dénommés "Spectateurs" au sein des présentes CGV.

Dans le cadre d'actions culturelles, l'association organise des spectacles chorégraphiques. Afin de pouvoir y assister, des e-billets sont proposés à la vente à distance (sur le site <https://www.helloasso.com>).

Les présentes CGV précisent notamment les conditions d'achat immédiat, de paiement et de livraison des e-billets commandés.

Les offres de e-billets s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Spectateur préalablement à l'achat immédiat et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Spectateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande, étant précisé que le paiement emporte leur acceptation. En effectuant leur commande, les Spectateurs déclarent avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente.

Ces Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.

ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES

Les e-billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés en cas de perte ou de vol. Il ne vous sera délivré aucun duplicata. Leur revente est interdite. Le e-billet devra être présenté aux contrôleurs.

Il appartient au Spectateur de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

L'association n'a pas vocation à vendre les e-billets à des professionnels, mais uniquement à des particuliers, pour leurs besoins personnels. L'association se réserve donc le droit de refuser les achats par un même Spectateur de e-billets en quantités importantes.

Les Spectateurs sont avertis que des vidéos sont tournés pour les besoins de la captation du spectacle pendant les représentations, leur image est donc susceptible d'y figurer. Par l'achat des e-billets et la participation aux manifestations s'en suivant, les Spectateurs autorisent donc l'exploitation de leur image. En conséquence, ils ne pourront par la suite reprocher cette exploitation à l'association ni se servir de cette circonstance pour invoquer un quelconque préjudice ouvrant droit à indemnité.

En cas de force majeure (intempérie, décision municipale/gouvernementale ...) l'association se réserve la possibilité d'annuler une représentation. Dans ce cas, les e-billets seront remboursés dans les conditions fixées par l'article 4.1 des présentes CGV.

La non-présentation du Spectateur ou toute annulation de son fait ne donnera lieu à un remboursement.

ARTICLE 2 : CONDITIONS PARTICULIÈRES ET ACCUEIL DU PUBLIC

2.1 Horaires et lieu de spectacle

La date, le lieu et l'horaire du spectacle sont indiqués sur le e-billet.

La billetterie sur place ainsi que l'ouverture des portes de la salle de spectacle ouvrent en général 45 minutes avant le début de la représentation.

Les enregistrements ainsi que l'utilisation de caméras et appareils photographiques avec flash sont rigoureusement interdits. Les téléphones mobiles doivent impérativement être en mode silencieux.

Le placement des représentations n'étant pas numéroté, les Spectateurs sont libres de leur emplacement dans la salle.

2.2 Interruption, modifications et annulation des représentations

Si le spectacle doit être interrompu au-delà de la moitié de sa durée, soit après l'entracte, les e-billets ne seront pas remboursés.

Le Spectateur ne peut annuler sa réservation après validation du paiement des places. Aucune annulation n'est donc possible après le paiement des places par le Spectateur.

En cas d'annulation d'un spectacle par l'association UN PAS DE DANSE, cette dernière procédera au remboursement des e-billets dans les conditions fixées par l'article 4.1 des présentes CGV. Seul le prix mentionné sur le billet sera alors remboursé.

2.3 Effets personnels

L'association UN PAS DE DANSE décline toute responsabilité pour les dommages, quelle qu'en soit leur nature, qui seraient susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs. Par ailleurs, l'association n'est pas responsable en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet.

ARTICLE 3 : TARIFS

Différents types de tarifs peuvent être proposés notamment selon les catégories de places. Pour certains tarifs, des pièces justificatives pourront être demandées.

Les prix indiqués sont exprimés en euros TTC. Ils sont établis sur la base des tarifs en vigueur fixés par les membres du bureau de l'association UN PAS DE DANSE.

ARTICLE 4 : RÉSERVATION EN LIGNE

Le mode de paiement immédiat pour la réservation en ligne est le paiement par CB (Carte Bancaire).

La réservation de e-billet s'effectue en temps réel. Le serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité au moment de votre commande. Toutefois, pour certaines catégories de places, la disponibilité des billets ou droits d'inscription peut être soumise à conditions (par exemple : respect de critères d'âge, de nombre de participants, etc.) à la discrétion de l'association.

Lors de votre réservation, la page "mon panier" est un récapitulatif de ce que vous êtes en passe de commander. Cette page ne vous informe que sur la commande en cours. Cette page ne constitue pas une preuve de réservation ferme. La commande n'est définitive qu'une fois le paiement par carte bancaire.

L'association ne peut être tenue responsable des erreurs commises par le spectateur lors de sa commande (coordonnées, e-mail, n° de carte erroné ...). Les e-billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés. Le Spectateur doit, au moment de la remise du e-billet, vérifier le nom, la date du spectacle ainsi que le prix y figurant.

Pour les tarifs réduits et gratuits, la présentation d'un justificatif mentionnant le nom et la date de naissance peut être demandé. Aucune réduction ne sera appliquée après le paiement de la commande.

Le paiement par carte bancaire correspond à un achat ferme et définitif dans la mesure où votre paiement est accepté par votre banque. Le système de règlement par carte bancaire est doté d'un protocole de sécurisation qui vous permet d'effectuer vos transactions en toute sécurité.

Vous recevrez un e-mail confirmant l'achat de vos places pour le spectacle. Cet e-mail tient lieu de preuve d'achat. Nous vous invitons donc à consulter votre messagerie électronique, à sauvegarder et à imprimer le mail de confirmation. En cas de non-réception de cet e-mail, vérifiez votre filtre antispam puis appelez-nous au 06 63 77 21 89.

ARTICLE 5 : E-BILLET

Le e-billet peut être imprimé à domicile à partir d'un accès internet. Pour être valide, le e-billet doit être imprimé ou présenté en version numérique (smartphone) en faisant figurer le QR-code.

A chaque place achetée correspond un e-billet. Ce e-billet n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible.

Les e-billets sont pourvus d'un QR Code unique. La validité des e-billets est contrôlée à l'entrée. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même e-billet. Seule la première personne à présenter le e-billet sera admise à assister à l'Événement. Elle est présumée être le porteur légitime du e-billet. Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le e-billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins.

La revente à un tarif supérieur à celui indiqué sur le e-billet est interdite (loi du 27 juin 1919). L'association UN PAS DE DANSE peut refuser l'entrée à la manifestation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un e-billet sont en circulation et qu'un accès à l'événement a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du e-billet correspondant.

L'association UN PAS DE DANSE n'est notamment pas obligée de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le e-billet afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur initial du e-billets, ni de vérifier l'authenticité du e-billet dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à l'Événement.

Si le détenteur d'un e-billet est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

L'association UN PAS DE DANSE décline toute responsabilité notamment en cas d'anomalie pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du e-billet dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du e-billet. Il ne sera remis au Spectateur aucun duplicata ou certificat, rémission du e-billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul e-billet initial imprimable ou téléchargeable par le Spectateur.

4.1 Remboursement des e-billets acheté en ligne

Le remboursement du paiement des e-billets concernant des événements annulés, s'effectue exclusivement vis-à-vis du Spectateur qui a réalisé la commande (preuve d'achat à l'appui), soit au moyen d'un virement sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande, soit par chèque.

ARTICLE 6 : DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

ARTICLE 7 : CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse suivante en indiquant vos nom, prénom et adresse : Un Pas de Danse – 6 rue des Tourterelles – 03800 GANNAT

ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions de vente sont soumises au droit français.

ARTICLE 9 : RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes, relève des tribunaux français dans les conditions de droit commun.

En présence d'un conflit avec l'association, outre le recours juridictionnel, le Spectateur peut recourir à une médiation conventionnelle (notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles) ou à tout mode alternatif de règlement des différends.

ARTICLE 10 : MENTIONS LÉGALES

Dénomination : UN PAS DE DANSE

Adresse et siège social : 6 rue des Tourterelles – 03800 GANNAT

Numéro de téléphone : 06 63 77 21 89

Courriel : unpassedanse03@hotmail.fr

Site internet : www.unpassedanse.com

SIRET : 79350972000017

Site de billetterie en ligne : www.helloasso.com